



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

Campagne 2009

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

CRDP Aquitaine

ÉPREUVE PRATIQUE DE TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

Coefficient : 7

IMAGERIE MÉDICALE DIAGNOSTIQUE

Durée : 1 heure

Coefficient : 2,5

50 points

1. Partie pratique : une incidence tirée au sort (n° 1 à 40), *durée 20 minutes* **16,5 points**
La réalisation ne comportera pas la prise de cliché.
La manipulation sera suivie d'une interrogation orale en rapport avec celle-ci, portant sur :
 - la prise en charge du patient,
 - la connaissance et la maîtrise du matériel radiologique,
 - les critères de réussite de l'image,
 - l'anatomie radiologique non pathologique.
2. Interrogation orale portant sur une question de radiographie conventionnelle avec produit de contraste (n° 1 à 13), *durée 10 minutes*. **8,5 points**
3. Interrogation orale portant sur la technologie TDM et sur une analyse d'images scannographiques (n° 1 à 13). **12,5 points**
4. Interrogation orale portant sur la technologie IRM et sur une analyse d'image obtenue par cette technologie (n° 1 à 13). **12,5 points**

Les parties 3 et 4 ont une durée globale de 30 minutes..

ÉPREUVE PRATIQUE DE TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

Coefficient : 7

RADIOTHÉRAPIE

Durée : 50 minutes

Coefficient : 2

L'épreuve comportera deux parties :

- **une partie pratique** (manipulation choisie par tirage au sort n° 1 à 17) couvrant l'ensemble de la technique depuis la prise en charge du patient jusqu'à son retour, y compris la transmission finale des informations ;

Durant les *15 minutes* de préparation :

- Prendre connaissance du cas clinique et du plan de traitement
- Analyser l'étude dosimétrique et radiologique,
- Relever les paramètres nécessaires à la mise en place du faisceau tiré au sort

En salle de traitement (*20 minutes*) :

- Vérifier la correspondance des paramètres du collimateur par rapport aux données de la fiche technique
- Mettre en place le faisceau demandé
 - o La zone à traiter est à déduire du dossier technique
 - o Le point de centrage sera validé avec l'aide du jury
- **une partie orale** de *15 minutes* portant sur le plan de traitement effectué, la dosimétrie, la surveillance du patient et la radioprotection.